



ADHESION DONATEUR ADHESION ORDINAIRE

L'adhésion donateur, après réduction d'impôt sur le revenu (don à un organisme d'intérêt général), revient à un coût identique à l'adhésion ordinaire si vous payez l'impôt sur le revenu.



En choisissant l'adhésion donateur, c'est un moyen supplémentaire de contribuer au développement du club et de lui permettre d'investir en matériel. Nous vous établirons

un reçu fiscal de don.



Adhésion ordinaire	=	Coût adhésion donateur après réduction fiscale	Adhésion donateur
290 €	=	290 €	400 €
390 €	=	390 €	500 €

Pour information, les cotisations ne représentent que 22% des recettes du club et près de ¼ de ces cotisations sont reversées à la Fédération Française d'Aviron.

Modalités de règlement

Pour le règlement de la cotisation, nous acceptons ces différents moyens de paiement.

- Chèque (possibilité de faire trois chèques à donner le jour de l'inscription)
- Virement IBAN FR7613906001224661226200049 AGRIFRPP839
- CB sur Helloasso



Possibilité de payer en 3x ou 10x sans frais

- Espèces
- Chèques vacances et/ou Coupons Sport ANCV
Ajouter 10€ pour couvrir les frais de gestion facturés par ANCV
- Collégien : Carte Top Dép'Art (Drôme) – Présenter la carte
- Lycéen / Apprenti : 30 € Carte pass'Région AURA
Présenter la carte (ou l'appli) avec le code
- Pass'Sport (Allocation de rentrée sportive versée par l'Etat sous conditions)
- Participation Comité Social et Economique (nous demander une attestation)

